

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE
ARRONDISSEMENT DE CHOLET
COMMUNE DE VILLEDIEU LA BLOUERE
Séance du Conseil Municipal du : 1^{er} juin 2011

Convocation du : 26 mai 2011
Affichage du : 8 juin 2011

Le premier juin deux mil onze à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, après convocation légale, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOMPAS, Maire, en séance ordinaire du mois de juin

Présents : ABLINE Daniel, BOMPAS Jean Paul, CHESNE Guy, CHEYRONNAUD Jean Pierre Luc, DENECHERE Jean Pierre, FIGUREAU Colette, GALLARD Bernard, GOHIER Christophe, MARY Bernadette MERAND Jean Charles, OGER Marie, POULAIN Isabelle, RAFFEGEAU Claude, SAMSON Claude,

Absent :

Excusé : BLAZEIX Thérèse (pouvoir à CHESNE Guy), DAVY Christelle (pouvoir à POULAIN Isabelle), JAMIN Pierre Yves, LERSTEAU Marie (pouvoir à DENECHERE Jean Pierre), SAMSON Yoann (pouvoir à MERAND Jean Charles)

Secrétaire de séance : GOHIER Christophe

COMMISSION URBANISME VOIRIE DU 17 MAI (C GOHIER)

Ecole F DOLTO :

La commission propose, jusqu'à la fin des travaux de construction des locatifs Maine et Loire Habitat à la Commanderie, que les enfants se rendent au restaurant par la rue de la commanderie, la place Jeanne d'Arc puis la rue du Grand Logis vers l'allée des jardins.

Un marquage au sol permettant d'élargir le trottoir jusqu'au passage piéton du Centre Social sera réalisé pour la rentrée.

Ecole St Joseph :

Le trajet se fera par la rue St Joseph et la rue de la Méranderie, côté impair, des marquages au sol côté pair délimitant les stationnements sur ce trajet seront réalisés pour la rentrée.

Le conseil donne son accord et souhaite savoir quel est l'état d'avancement du projet de regroupement des écoles privées : une réunion avec l'OGEC sera organisée courant juin.

Projets d'urbanisme zones du Petit Pont et de la Grange :

Le cabinet URBAN'ISM propose des parcelles constructibles d'environ 400 à 430 m², les superficies d'espaces verts seraient de l'ordre de 18 à 36 % et les surfaces cessibles limitées à 65 % au Petit Pont et 51 % à la Grange. Le conseil s'interroge sur la nécessité des espaces verts publics qui nécessiteront un entretien

communal et qui ne sont peut être pas indispensables dans la mesure où les lotissements se trouveraient en limite de zones naturelles.

COMMISSION INFORMATION – COMMUNICATION PATRIMOINE – PATRIMOINE DU 19 MAI (JP DENECHERE)

Le site communal INTERNET va faire l'objet d'une réactualisation pour être plus clair suite aux différents ajouts d'information effectués depuis sa création.

Le contenu du prochain Echo Théopolitain (N°7) est présenté aux élus.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES DU 24 MAI (B MARY)

Liaisons pédestres écoles – restaurant scolaire :

L'encadrement des enfants de St Joseph durant les transferts serait assuré par du personnel municipal : une rencontre avec les agents du restaurant scolaire aura lieu lundi 6 juin à 14 h 00.

Familles Rurales demande à la Mairie d'envoyer un courrier aux familles exposant les nouvelles décisions quant à la suppression du transport en bus scolaire du midi et ses raisons, elle propose un texte qui est lu au conseil. Elle demande également que le transport depuis La Blouère soit pris en charge par la Mairie (contrat avec le transporteur à signer).

Le Conseil Municipal décide que le surcoût du transport scolaire sera appliqué à l'ensemble des rationnaires du restaurant. Il sera revu en 2012 désormais.

Les élus demandent également que ces dispositions concernant la prise en charge du surcoût du transport en bus des élèves de LA BLOUERE soient prises pour une durée limitée dans le temps : au plus tard jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-2013.

Aménagements de sécurité de la traversée de la rue d'Anjou :

Il est rappelé au conseil qu'un aménagement en trompe l'œil devra être réalisé dans un premier temps pour sécuriser la traversée des scolaires. D'autres aménagements pourront être étudiés avec la D.R.D. de BEAUPREAU à l'occasion du réaménagement de la rue après réfection des réseaux d'assainissement de la rue d'Anjou.

COMMISSION ANIMATION – CULTURE – SPORTS DU 30 MAI (B GALLARD)

2011.06.01. Randolitaine 2011 :

Il est rappelé le programme et l'organisation de cette randonnée pédestre semi nocturne.

B GALLARD propose une animation de cette soirée par un groupe folklorique, son coût est de 500 €. Accord du Conseil Municipal.

2011.06.02. Tarifs Randolitaine 2011

Le conseil, après délibération, fixe comme suit les tarifs d'inscription pour la Randolitaine 2011 :

- adulte sur réservation = 6.50 €

- adulte inscription le jour	=	7.50 €
- enfant – 14 ans sur réservation	=	4.50 €
- enfant – 14 ans inscription le jour	=	5.50 €

201.06.03. Acquisition de matériel de gymnastique

B GALLARD rappelle que le club de gymnastique avait demandé le remplacement de matériels usagés à la Salle N°1.

Il a sollicité un devis de la société GYMNOVA qui s'établit comme suit :

Barres asymétriques :	2 851.26 € TTC
Matelas de réception :	355.21 € TTC
MINI trampoline :	466.44 € TTC

Le Conseil donne son accord pour ces acquisitions.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles suivantes :

AD 463 709	45 rue des brosses
AD 1105 1106 1107 1108	Rue des Mauges
Ad 98	17 rue du Grand Logis

DEMANDEURS D'EMPLOI :

La liste des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE s'établit comme suit :

Inscrits :	119
Dont femmes :	48
Dont personnes indemnisables :	94

AMENAGEMENTS DE SECURITE DE LA RUE DU PETIT MANOIR ET DU CARREFOUR DU PETIT MANOIR – RAPPORT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie les 20 et 31 mai pour procéder à l'ouverture des plis et entendre le l'analyse des offres par le maître d'œuvre. Elle a retenu l'entreprise la mieux disante selon les critères définis au règlement de la consultation :

**Entreprise LAHAYE TP – LA TOURLANDRY
pour un montant de 315 215.98 € HT**

2011.06.04. PROGRAMME DE VOIRIE 2011 :

C GOHIER rappelle qu'un appel d'offres groupé avait été décidé avec les communes d GESTE et ST PHILBERT EN MAUGES pour les travaux de voirie annuels.

Il présente aux élus les décisions de la Commission intercommunale d'Appel d'Offres. L'entreprise retenue est l'entreprise LAHAYE T.P. pour les travaux suivants :

Réparations de voirie (revêtement bicouche à 790.00 € HT/tonne)

Réaménagement et revêtements de trottoirs avec création de passages piétons pour les personnes à mobilité réduite (revêtement bicouche à 5.50 € HT/tonne)

Revêtement gravillonné de chaussée (revêtement monocouche à 1.48 € HT le m²)

AVIS SUR LE PROJET DE MUTUALISATION DES SERVICES PAR LA C.C.C.M.

Le Maire présente aux élus un document de synthèse des propositions élaborées par la communauté de communes :

L'état des lieux fait ressortir l'isolement de certains agents et le manque de moyens humains et techniques de certaines communes

Le premier projet concerne l'informatisation des 12 collectivités avec un serveur central et des logiciels communs à tous. Ceci permettrait une économie globale sur le fonctionnement informatique et favoriserait les possibilités de remplacement du personnel entre collectivités.

Le second dossier concerne la mutualisation des services techniques avec une direction centralisée qui assurerait la planification des interventions sur l'ensemble du territoire, divisée en pôles géographiques.

Il est également projeté la création d'un Bureau d'Etudes communautaire qui pourrait assurer nombre de maîtrise d'œuvres pour les chantiers courants des communes. Le service d'instruction des actes d'urbanisme est également envisagé pour pallier au possible arrêt de l'intervention de la DDT après 2013.

Un service informatique serait également nécessaire.

Le phasage proposé prévoit une décision définitive de la CCCM avant fin juin 2011 pour une mise en place progressive à compter de juillet 2012.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à cette proposition.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMICALE INTERCOMMUNALE DU PERSONNEL

L'amicale sollicite une subvention de chaque commune.

Le Conseil, après délibération, ne donne pas suite à cette demande. Il souhaite préalablement à toute décision avoir la liste des agents communaux Théopolitains adhérents à l'amicale.

2011.06.05. CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE – AVENANTS

Suite à divers travaux supplémentaires, le maître d'œuvre a transmis les avenants suivants :

ALLARD TP (Lot 01)	démolitions préalables à la construction	3 181.36 TTC
	Création de branchements aux réseaux	
THEOBAT SARL (Lot 02)	choix de briques blanches + création d'un	3 636.33 TTC
	Becquet de support des briques de parement	

APH CONCEPT pose de serrures supplémentaires à clé entre 213.49 TTC
(Lot 07) Réfectoire et cuisine + ventouse supplémentaire

Le Conseil accepte ces avenants et invite le Maire à exécuter la présente décision.

2011.06.07. CONSTRUCTION D UNE STATION D EPURATION – DEMANDE DE SUBVENTION PRES DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil Municipal, après délibération,
DECIDE de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général, en vue de réaliser les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées de la commune de VILLEDIEU LA BLOUERE.
SOLLICITE un délai supplémentaire, jusqu'au 15 septembre 2011, pour compléter le dossier de demande de subvention
INDIQUE que les études « d'actualisation du schéma directeur d'assainissement » et « d'incidence au titre de la Loi sur l'Eau » sont en cours de réalisation par le bureau d'étude EF ETUDES. Les conclusions de ces études permettront de mieux cerner le projet et de choisir le process le mieux adapté pour la nouvelle station
SIGNALE qu'aucune estimation financière ne peut être annoncée sans ces études,
DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier,
AUTORISE Monsieur le Maire à passer et à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

2011.06.08. REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT – 1^{ère} TRANCHE – DEMANDE DE SUBVENTION PRES DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil Municipal, après délibération,
DECIDE de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général, en vue de réaliser les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif – 1^{ère} tranche.
SOLLICITE un délai supplémentaire, jusqu'au 15 septembre 2011, pour compléter le dossier de demande de subvention
INDIQUE qu'une étude estimative du coût global de réhabilitation des réseaux communaux est en cours et sera remise dans les semaines à venir et que la 1^{ère} tranche de travaux sera fixée en fonction de cette étude
SIGNALE qu'aucune estimation financière ne peut être annoncée sans cette étude,
DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier,
AUTORISE Monsieur le Maire à passer et à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

2011.06.09 – CONSTRUCTION D UNE STATION D EPURATION – RECHERCHE D'UN MAITRE D ŒUVRE

Le Conseil Municipal, après délibération, invite le Maire à lancer une procédure de recherche de maître d'œuvre pour les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées de la commune de VILLEDIEU LA BLOUERE.

SALLE DES CHEVALIERS DE MALTE – EGLISE DE VILLEDIEU : TRAVAUX DE MISE AUX NORMES APRES PASSAGE DE LA COMMISSION DE SECURITE :

Le Maire informe ses collègues que la commission départementale de sécurité a visité ces 2 bâtiments municipaux. il donne les conclusions des rapports de visite.

Il en ressort entre autres quelques travaux à effectuer :

Salle des chevaliers de malte : modification de l'alimentation électrique de la hotte des cuisines et remplacement de blocs de secours

Eglise de VILLEDIEU : installation de blocs de sécurité, d'une vanne externe de coupure d'alimentation de la chaufferie et d'une porte coupe feu à la chaufferie.

Il signale qu'il a demandé des devis à différentes sociétés.

2011.06.10. AMENAGEMENT DU FOYER DES JEUNES – CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

Le Maire précise qu'il a consulté 4 architectes et qu'il a reçu 3 réponses.

Le Conseil, après examen des 3 propositions concernant la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un foyer des jeunes sur le site du Grand Pré. Retient la proposition du Cabinet BOSSARD de BEAUPREAU (taux de rémunération mission de base : 10% du montant des travaux)

2011.06.11. ACHAT DE PARCELLES RUE DU CHRIST ROI

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, l'acquisition au prix de 1 € le m², des parcelles cadastrées :

AC 311 AC 856 AC 857 pour 45 m² à Mr RETAILLEAU Paul

AC 516 pour 4 m² à Mr BOUTIN Guy

AC 502 pour 4 m² à Mr MORIN Eric

Il désigne l'étude LUQUIAU Cédric d'effectuer cette transaction

Il invite le Maire ou un adjoint en son absence, à signer tous documents nécessaires à la conclusion de ce dossier.

2011.06.12. MODIFICATION EFFECTIF ET HORAIRES DES SERVICES TECHNIQUES – NOUVEAU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les précédentes délibérations fixant ou modifiant le tableau des effectifs du personnel communal et notamment celle en date du 2 mars 2011.

Il signale que l'horaire de travail de l'adjoint administratif responsable de l'Agence Postale ne suffit pour assumer les tâches inhérentes à cette activité

Le Conseil Municipal

DECIDE de modifier le tableau des effectifs en fonction de cette proposition

PRECISE que cette modification prend effet à compter du 1^{er} juillet 2011

ADOpte le tableau des effectifs comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS

	Nombre postes ouverts	Nombre postes pourvus	dont TNC
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Cadre d'emplois : Adjoints administratifs	2	2	1 (32.00 h)
Cadre d'emplois : rédacteurs	2	2	
Cadre d'emplois : attachés	1	1	
Cadre d'emplois : Directeur général des services			
FILIERE ANIMATION			
Cadre d'emplois : Adjoints d'animation	2	2	2 (28 - 28)
Cadre d'emplois : animateurs	1	1	
FILIERE TECHNIQUE			
Cadre d'emplois : Adjoints techniques	11	11	8 (22,50 - 33 -29,5 -23,25 -27 -12,12 -11,10 - 27,5)
Cadre d'emplois : Agents de maîtrise	1	1	
FILIERE SOCIALE			
Cadre d'emplois : ATSEM	3	1	1 (10)
Cadre d'emplois : Educateurs jeunes enfants	2	1	2 (32,5 - 30)
Cadre d'emplois : auxiliaires de puériculture	2	2	1 (28)
EMPLOIS OCCASIONNELS - AGENTS NON TITULAIRES			
Adjoints d'animation (période vacances scolaires & augmentation fréquentation)	3		
adjoint technique	1		

ADHESION A LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE – PARTICIPATION COMMUNALE AUX COTISATIONS SALARIALES – DEMANDE COLLECTIVE DU PERSONNEL :

Le Maire expose au conseil municipal que suite au refus du conseil de participer financièrement à un contrat groupe d'assurance maintien de salaire des fonctionnaires municipaux, il a été destinataire d'une demande groupée, signée de 19 des 24 salariés communaux sollicitant une participation à hauteur de 20 % (taux adopté par la CCCM) aux cotisations dans le cadre d'un contrat groupe d'adhésion à la M.N.T. pour le maintien de salaire lors d'un arrêt de travail supérieur à 3 mois

Il lit au conseil la motion en question.

Le conseil, après débat, propose de réexaminer cette demande à l'occasion du BP 2012 : si le personnel technique était transféré à la CCCM et, de ce fait, bénéficiait d'une participation de l'employeur au contrat groupe d'assurance de maintien de salaire, il conviendrait, dès lors, que la commune accorde une participation semblable pour les agents restant salariés communaux.

Il est souhaité un vote à bulletin secret sur la question : « êtes vous favorable à une participation financière communale au contrat groupe relatif à une assurance maintien de salaire pour le personnel communal ? », elle donne les résultats suivants :

votants	18
Oui	5
Non	12
Blancs :	1

QUESTIONS DIVERSES

C.C.C.M – départ de la commune de BEGROLLES EN MAUGES :

Suite à la proposition du préfet concernant le départ de BEGROLLES EN MAUGES vers la Communauté d'agglomération de CHOLET, la CCCM doit se prononcer avant fin juin. Les communes de la CCCM sont sollicitées pour avis.

Après délibération, le Conseil Municipal de VILLEDIEU LA BLOUERE est favorable au maintien de la commune de BEGROLLES EN MAUGES au sein de la C.C.C.M..

Elections sénatoriales 2011 : séance de conseil exceptionnelle pour la désignation des « grands électeurs »

Le conseil tiendra une réunion exceptionnelle le 17 juin pour désigner 5 électeurs titulaires et 3 suppléants en prévision des élections sénatoriales de septembre prochain.

Pot départ agents communaux

Il est fixé au vendredi 1^{er} juillet 2011 à 18 h 30 au restaurant scolaire.

Inaugurations officielles :

Une cérémonie sera organisée pour l'inauguration du nouveau restaurant scolaire et le baptême de la salle de sports n°1. Elle aura lieu le 8 octobre à 10 h 00 à la salle de sports et 10 h 30 au restaurant scolaire.

Recensement démographique :

Il se déroulera de 19 janvier au 18 février 2012

L'ordre du jour étant épuisé, ont signé au registre les membres présents.